

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce mardi 22 décembre 2020 à 18h00, à huis clos, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames, Louise Boudreault et Marie-Andrée Leduc Messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Serge Morin et Michel Bisson.

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

20-12-245

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

20-12-246

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc que la présente séance soit ouverte à 18h04.

20-12-247

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption des prévisions budgétaires année 2021
- 5. Taxation 2021
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

20-12-248

4. Adoption des prévisions budgétaires année 2021

ATTENDU que la directrice générale dépose au conseil municipal le budget complété pour l'année 2021,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QUE le budget pour l'année 2021 totalisant 888 5183\$ soit adopté tel que présenté.

REVENUS

Taxes	634 812
Compensations tenant lieu de taxes	10 400
Transferts	123 381
Services rendus	28 700
Imposition de droit	18 500
Amendes et pénalités	1 500
Autres revenus d'intérêts	14 000
Autres revenus	1 000

832 293

DÉPENSES



Administration générale	305 853
Sécurité publique	125 332
Transport	199 229
Hygiène du milieu	98 959
Santé et bien être	5 000
Aménagement, urbanisme et développement	85 108
Loisirs et culture	61 962
Frais de financement	7 075

888 518

Excédent avant affectation

-56 225

AFFECTATION

Remboursement de la dette à long terme -28 955
Excédent de fonctionnement affecté 85 180
Immobilisations 0

EXCÉDENT (DÉFICIT) 0

REVENUS 2021	
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE 2021 .72 (88 168 300 / 100\$)	
TAXES GÉNÉRALES 2021 (0.0072\$ du 100\$ d'évaluation)	634 812 \$
CAMP OZANAM - COMPENSATION	8 908 \$
TERRES PUBLIQUES - COMPENSATION	1492 \$
TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	645 212 \$
AUTRES REVENUS	
TOTAL DES TRANSFERTS	123 381 \$
TOTAL DES AUTRES REVENUS	63 700 \$
TOTAL DES REVENUS	832 293 \$
DÉPENSES (2021)	
ADMINISTRATION ET LÉGISLATION	305 853 \$
TOTAL TRANSPORT	199 229\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	125 332\$
GESTION DES DÉCHETS	98 959 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	85 108 \$
LOISIRS ET CULTURE	61 962 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	7 075\$
IMMOBILISATIONS	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	-28 955 \$
DÉPENSES PRÉVUS	-832 293\$



PRÉVISIONS REVENUSDÉPENSES PRÉVUS	891 873\$
EXCÉDENT AVANT AFFECTATION	-56 225\$
DETTES À LONG TERME	
EXCÉDENT AFFECTÉ	85 180\$
GRAND TOTAL	0\$

Adoptée à l'unanimité.

20-12-249

5. Adoption du taux de taxation 2021 (0.0072)

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur Serge Morin et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

QUE les taux de taxation soient les suivants :

Taxes générales0.583Taxe foncière police0.0762Taxe foncière Quote Part0.0608

Pour un total de .72\$ du 100\$ d'évaluation soit adopté tel que décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

6. <u>Période questions</u>

Aucune question

20-12-250

7. <u>Levée de la séance</u>

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE la présente séance soit levée à 18h05.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux Maire Danielle Longtin Directrice générale